



Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

Procès-verbal de la réunion du 08 septembre 2022

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

- 1. Campagne d'économies d'énergie du gouvernement**
- 2. Demandes du groupe politique CSV (du 12 août et du 2 septembre 2022)**
- 3. Divers**

*

Présents : Mme Semiray Ahmedova, M. André Bauler, M. François Benoy, Mme Myriam Cecchetti, M. Félix Eischen, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf, Mme Jessie Thill, M. Carlo Weber

M. Marc Goergen, observateur délégué

M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Charles Margue, observateurs

M. Claude Turmes, Ministre de l'Énergie

M. Simeon Hagspiel, Commissaire du Gouvernement à l'Énergie

M. Gérard Meyer, M. Pascal Worré, du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

M. Dan Schmit, M. Christophe Schumacher, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Fred Keup

*

Présidence : M. François Benoy, Président de la Commission

*

1. Campagne d'économies d'énergie du gouvernement

Le président de la Commission, M. François Benoy (déi gréng), invite M. le Ministre de l'Énergie à présenter la campagne d'économies d'énergie du Gouvernement visant à empêcher des pénuries en gaz naturel en cas d'une éventuelle décision de la Russie de cesser les livraisons vers les pays de l'Union européenne. Cette présentation est suivie d'un échange de vues avec les membres de la Commission.

❖ Présentation du Ministre de l'Énergie

En guise d'introduction, le ministre de l'Énergie, M. Claude Turmes, fait état des différentes décisions et mesures prises au niveau européen visant à garantir l'approvisionnement en gaz naturel pendant l'hiver 2022/23. Il y a lieu de relever trois mesures principales.

Premièrement, une campagne pour remplir les réservoirs de gaz a été lancée afin de garantir l'approvisionnement en cas de rupture des livraisons. Il convient de noter que cette campagne de stockage a pu avancer plus rapidement qu'initialement anticipé.

Deuxièmement, l'acquisition de LNG (*Liquefied Natural Gas*) a été renforcée, notamment grâce aux efforts entrepris par la Belgique et les Pays-Bas.

Troisièmement, il a été retenu que chaque État membre établisse une campagne d'économies d'énergie. Ces plans doivent être soumis à la Commission européenne avant la fin du mois d'octobre 2022. Le Gouvernement entend finaliser le plan pour le Luxembourg avant la fin du mois de septembre 2022.

L'orateur procède à une brève présentation des grandes lignes de ladite campagne, élaborée grâce à la coopération de plusieurs ministères. Pour le détail, il convient de se référer à la présentation annexée au présent procès-verbal. Lors de sa présentation, M. le Ministre de l'Énergie met en évidence les points suivants :

Objectif de la campagne

La campagne prévoit des mesures pour atteindre une baisse de la consommation en gaz naturel d'au moins 15 pour cent sur la période allant du 1^{er} août 2022 au 31 mars 2023 par rapport à la moyenne consommée pour la même période au cours des dernières années.

Cette réduction de 15 pour cent correspond à la baisse de la consommation nécessaire afin d'éviter des pénuries selon les résultats d'une analyse technique effectuée par l'ENTSOG (*European Network of Transmission System Operators for Gas*).

Consommation de gaz naturel au Grand-Duché

Pour élaborer la campagne, il a été procédé à une analyse de la consommation de gaz naturel au Luxembourg. À ce titre, il y a lieu de relever qu'environ la moitié du gaz consommé est nécessaire à la production industrielle ; l'autre moitié étant nécessaire pour les besoins de chauffage dans les bâtiments.

Une analyse plus détaillée révèle une différence dans la consommation à des fins industrielles et celle pour chauffer les bâtiments. En effet, la consommation au niveau de la production industrielle a tendance à rester constante à travers l'année, alors que la consommation liée au chauffage des bâtiments varie en fonction des saisons, atteignant son maximum au cours de l'hiver.

Campagne en deux phases

Chaque État membre est invité à prévoir deux phases dans ses plans d'économie d'énergie. Dans un premier temps, des mesures volontaires sont prévues. Une phase avec des mesures obligatoires peut toutefois être déclenchée si jamais les mesures volontaires s'avérent insuffisantes.

De telles mesures obligatoires entraîneraient l'obligation de baisser les chauffages dans les bâtiments publics et privés à 20°C, des contraintes pour les piscines publiques et privées ainsi que des répercussions pour la production industrielle.

Cependant, l'orateur est confiant que le déclenchement de cette seconde phase peut être évité grâce aux mesures volontaires prévues. M. Claude Turmes expose ces mesures pour quatre acteurs différents.

L'État

Pour les bâtiments publics, une température maximale de 20°C sera prévue. En outre, l'État procédera à une vérification de ses bâtiments afin de garantir l'utilisation efficace de l'énergie consommée.

Une autre mesure vise la réduction de l'éclairage extérieur de certains bâtiments publics.

Il est estimé que 10 à 20 pour cent de l'énergie consommée par les bâtiments publics peuvent ainsi être économisés.

Les communes

L'État vise à inciter les communes à prendre des mesures similaires à celles prises au niveau de l'administration centrale, menant à des économies d'énergie de 10 à 20 pour cent.

Les entreprises

Au niveau des entreprises, le Gouvernement opte pour une coopération étroite avec les entreprises afin d'obtenir des économies d'énergie de 20 à 30 pour cent.

Pour atteindre ces objectifs, des plans ont été élaborés ensemble avec les acteurs principaux de l'industrie.

En outre, des points de contact pour obtenir des conseils pour économiser de l'énergie sont mis en place grâce à une coopération entre la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et la *Klima-Agence*.

Enfin, les entreprises gestionnaires de bâtiments de bureaux ainsi que les entreprises de l'artisanat sont sensibilisées pour s'assurer du fonctionnement efficace des chauffages lors de leurs visites dans les bâtiments.

Les particuliers

En ce qui concerne les particuliers, une campagne intitulée « *zesumme spueren – zesammenhalten* » vise à inciter les ménages à faire des économies d'énergie en baissant, par exemple, la température à l'intérieur des immeubles. En procédant de la sorte, Le Gouvernement espère atteindre une économie d'environ 10 pour cent de la consommation énergétique des ménages.

Outre ces conseils, le Gouvernement vise également à renforcer ses efforts pour soutenir la transition écologique des particuliers.

❖ **Échange de vues**

Plusieurs membres de la Commission s'interrogent quant à la possibilité de prendre des mesures visant des économies d'énergie plus importantes.

Ainsi, M. Max Hahn (DP) aimerait savoir pour quelle raison un maximum de la température intérieure de 20°C a été retenu alors que d'autres pays prévoient un maximum de 18°C.

M. Marc Goergen (Piraten) estime que des efforts supplémentaires devraient être entrepris au niveau de l'éclairage public. En outre, le télétravail devrait être promu afin de pouvoir diminuer la consommation énergétique dans les bâtiments de bureaux.

M. Claude Turmes rappelle que les mesures volontaires proposées visent une diminution d'au moins 15 pour cent. Les mesures proposées par le Gouvernement devraient, selon les estimations effectuées, permettre à atteindre cet objectif. À ce titre, l'orateur signale la possibilité d'évaluer les mesures retenues en vue de l'hiver prochain ou au cours de cet hiver afin de pouvoir les adapter en cas de besoin.

En ce qui concerne la limite de 20°C à l'intérieur des bâtiments, il convient de noter que ce choix est fondé sur des recommandations de l'Inspection du travail et des mines. En effet, la température de 20°C correspond à la température minimale recommandée pour garantir la santé de toutes les personnes. Des températures plus basses sont susceptibles d'être néfastes pour des gens ayant une santé plus fragile. L'orateur ajoute que l'économie résultant d'une limitation à 20°C sera considérable et contribuera de manière significative à la réalisation des objectifs fixés.

Actuellement, le Gouvernement n'a pas considéré une extension du télétravail, alors qu'il y a lieu de tenir compte de différents éléments. À titre d'exemple, il y a lieu de relever des questions qui se posent dans le cas des frontaliers.

Concernant l'éclairage public, M. le Ministre souligne la nécessité de trouver un juste équilibre entre sécurité publique et une utilisation efficace de l'énergie. De plus, l'État ne dispose actuellement pas d'une base légale pour intervenir directement dans des décisions relatives à l'éclairage public qui entrent dans la compétence de la commune. Par conséquent, le meilleur moyen pour atteindre rapidement des résultats est la sensibilisation des communes.

M. Max Hahn (DP) soulève la question des personnes et entités pouvant profiter de la situation actuelle et souligne l'importance d'empêcher de tels excès.

En outre, l'orateur souligne l'importance de conseiller les communes et les particuliers afin de leur permettre d'économiser de l'énergie.

M. Mars Di Bartolomeo (LSAP) se rallie à cette observation sur la nécessité de conseils adéquats et ajoute que les personnes à faible revenu devront également bénéficier d'un support financier adéquat.

M. le Ministre de l'Énergie déclare que des soutiens financiers seront prévus dans la mesure du possible. Cependant, il y a lieu de tenir compte des limites en termes de ressources humaines en ce qui concerne le conseil énergétique.

À la question de M. Marc Goergen (Piraten) relative à la présence de l'énergie nucléaire dans le réseau luxembourgeois, M. Claude Turmes explique que le réseau luxembourgeois n'est pas alimenté avec de l'électricité nucléaire. Cependant, certaines entreprises disposent d'un

raccordement direct avec un réseau duquel provient de l'électricité générée dans des centrales nucléaires. À ce stade, il est difficilement concevable comment un tel recours à l'électricité nucléaire pourrait être interdit à ces entreprises.

En outre, M. Marc Goergen (Piraten) souhaite savoir si des potentielles difficultés en approvisionnement d'électricité sont susceptibles d'avoir un impact sur la disponibilité d'électricité pour les voitures électriques.

M. le Ministre de l'Énergie indique que le Gouvernement fera tout pour assurer l'approvisionnement en électricité pour ces véhicules. Par conséquent, les conducteurs d'un véhicule électrique ne devront pas craindre de se trouver limités dans leur mobilité en raison de la situation actuelle.

Ayant été interrogé par M. Mars Di Bartolomeo (LSAP) sur une éventuelle limitation du prix de l'énergie, M. Claude Turmes donne à considérer qu'il faut rester prudent avec de telles interventions qui sont susceptibles d'avoir des effets indésirables tels que des difficultés d'approvisionnement.

En outre, M. Mars Di Bartolomeo (LSAP) aimerait savoir si l'approvisionnement en carburants est garanti.

M. le Ministre de l'Énergie confirme qu'aucune pénurie n'est actuellement anticipée, mais qu'il faut toutefois garder un œil sur la situation. Plus précisément, il s'agit d'observer comment l'embargo sur certains produits pétroliers de provenance russe impacte l'approvisionnement des raffineries aux Pays-Bas qui produisent la plupart du diesel consommé au Grand-Duché.

Enfin, M. Claude Turmes déclare, suite à une question afférente de M. Marc Goergen (Piraten), que le Gouvernement maintiendra ses objectifs dans la lutte contre le changement climatique et que la crise actuelle illustre la nécessité de tels efforts.

Ainsi, promouvoir encore davantage l'énergie solaire au Luxembourg – sujet invoqué par Mme Cécile Hemmen (LSAP) – se poursuivra, comme toutes les autres mesures prévues pour obtenir une plus grande indépendance vis-à-vis des sources d'énergies fossiles.

2. Demandes du groupe politique CSV (du 12 août et du 2 septembre 2022)

Le groupe politique CSV a adressé deux demandes relatives au plan d'économie d'énergie en date du 12 août et du 2 septembre 2022. Ce point ayant été abordé au point précédent, les représentants du groupe politique se limitent à aborder certaines questions encore ouvertes.

Mme Martine Hansen (CSV) aimerait obtenir des informations complémentaires relatives aux points suivants :

- L'approvisionnement en électricité, notamment au vu de l'étude de l'Allemagne sur les risques pour le réseau allemand ;
- l'éventuelle nécessité d'avoir de recourir à l'énergie nucléaire dans le cadre de la situation actuelle ;
- les efforts au niveau de l'éclairage des bâtiments ;
- la question de l'étendue de l'analyse de la performance énergétique des bâtiments publics ;
- les entreprises devant réduire leur activité en cas de mesures obligatoires ;

- les mesures sociales envisagées pour soutenir les particuliers ;
- la position du Grand-Duché au niveau européen pour réduire les prix de l'énergie.

M. Paul Galles (CSV) ajoute à ces points la question de la réforme du marché de l'électricité. L'orateur soulève notamment la question de l'indépendance du prix de l'électricité provenant d'énergies renouvelables par rapport à celui d'autres sources.

M. Gilles Roth (CSV) fait référence à une question parlementaire de son groupe politique relative à la politique d'achat de l'énergie.

En ce qui concerne le marché de l'électricité, M. le Ministre de l'Énergie rappelle que le Grand-Duché est dans un marché commun avec l'Allemagne. Ainsi, les analyses faites par le Gouvernement allemand ont pris en compte le Luxembourg.

À ce titre, le scénario le plus pessimiste dans cette analyse concerne notamment l'Allemagne du Sud pour différentes raisons. Cependant, ces facteurs ne concernent pas le Luxembourg, de sorte que cette étude n'indique pas de risque imminent.

Néanmoins, le Gouvernement estime qu'une limitation de tout gaspillage d'électricité doit être promue.

En ce qui concerne les sources d'énergie, l'orateur réitère sa volonté de continuer à promouvoir une transition en faveur des énergies renouvelables. Dans ce contexte, M. Claude Turmes fait état de ses doutes quant au nucléaire. À titre d'exemple, il y a lieu de considérer les difficultés rencontrées par les centrales nucléaires au cours des dernières années.

Mme Martine Hansen (CSV) tient à préciser qu'elle ne remet pas en question les risques liés à l'énergie nucléaire, mais qu'il y a lieu de s'interroger quant à la possibilité de renoncer intégralement au nucléaire actuellement.

Concernant l'analyse de performance énergétique, M. le Ministre de l'Énergie explique que l'État ne saurait faire une telle analyse pour tous les bâtiments en même temps. Il convient dès lors de procéder à l'analyse pour les bâtiments les plus énergivores afin de pouvoir faire des économies plus importantes. L'analyse sera par la suite étendue sur d'autres bâtiments.

Au sujet des mesures obligatoires, l'orateur indique que le plan pour la réduction des activités industrielles est actuellement en phase de finalisation et propose de présenter cette partie du plan lors d'une prochaine réunion de la Commission.

Concernant le prochain Conseil des ministres de l'Énergie de l'Union européenne, M. Claude Turmes explique que cette réunion aura pour but de connaître les différentes positions. Actuellement, il existe différentes positions sur comment les prix peuvent être maintenus à des niveaux acceptables. À ce stade, il est difficile de juger quelle approche trouvera le plus grand support. Ainsi, le prochain Conseil est à considérer comme réunion préparative, permettant ensuite à la Commission européenne d'avancer dans l'élaboration de propositions plus concrètes.

3. Divers

Mme Martine Hansen (CSV) s'interroge quant à l'ordre du jour de la réunion du 19 septembre 2022. À ce titre, l'oratrice rappelle des demandes de son groupe politique de mettre des points sur l'ordre du jour.

Le président de la Commission, M. François Benoy (déi gréng), informe la Commission que l'ordre du jour de ladite réunion sera finalisé quelques jours avant la réunion et assure que les demandes du groupe politique CSV seront abordées au cours des prochaines réunions.

En ce qui concerne l'organisation des prochaines réunions, M. François Benoy (déi gréng) signale également qu'il entend organiser la plupart de ces réunions en présentiel alors que la situation pandémique ne requiert plus de recourir principalement aux réunions par visioconférence.

M. Gilles Roth (CSV) salue cette réflexion du président de la Commission.

M. Marc Goergen (Piraten) estime que les visioconférences devraient être maintenues afin de réduire la consommation d'énergie liée aux activités de la Chambre des Députés.

Annexe

[1] Présentation préparée par le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

Procès-verbal approuvé et certifié exact

08 septembre 2021



Présentation de la campagne nationale de réduction de la demande d'énergie

zesumme spueren
ZESUMMENHALEN



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

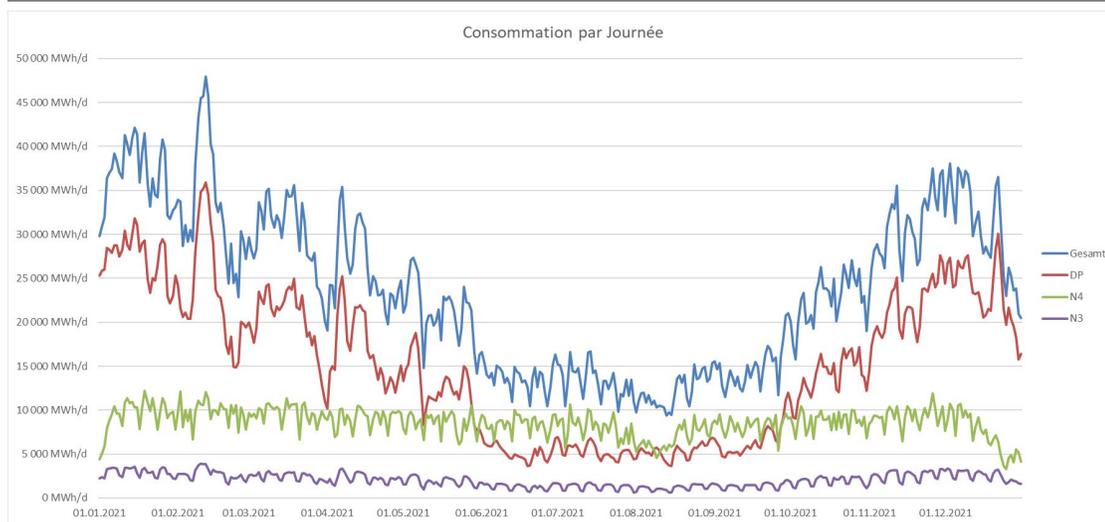
Département de l'énergie



- L'escalade de l'agression militaire russe contre l'Ukraine depuis février 2022 a entraîné une forte diminution de l'approvisionnement en gaz. **Il existe un risque réel de rupture totale de l'approvisionnement en provenance de Russie.**
- L'Union Européenne ainsi que ses Etats Membres ont pris un bon nombre de mesures afin d'atténuer les risques et impacts de la crise énergétique. Dans un premier temps, les mesures se sont concentrées au **stockage et la fourniture d'énergie.**
- En complément, le **Règlement (UE) 2022/1369 du Conseil du 5 août 2022 relatif à des mesures coordonnées de réduction de la demande de gaz** établit des règles visant à faire face à une situation de graves difficultés dans l'approvisionnement en gaz en vue de préserver, dans un esprit de solidarité, la sécurité d'approvisionnement en gaz de l'Union Européenne. Motivé par une **analyse technique de ENTSOG**, ces règles comprennent notamment une **réduction de la demande de gaz à l'échelon national de -15% afin d'éviter des délestages forcés au niveau européen**
 - Article 3: Réduction volontaire de la demande de -15%
 - Article 5: Réduction obligatoire de la demande de -15% en cas d'alerte de l'Union (les économies faites dans la phase volontaire seront comptabilisées dans l'éventualité d'une phase obligatoire!)
- Pour le LU, il s'agit donc de réduire la consommation **de 970 GWh à une « enveloppe maximale » de 5510 GWh pendant la période 1.8.2022-31.3.2023**



Profil de consommation 2021



Evolution de la consommation pendant la période de référence

- Consommation nationale de gaz pendant la période de référence de l'hiver dernier (2021-22): **-6.1%**
- → sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de **-15%**, mais **besoin d'efforts supplémentaires**

Mesures pour atteindre l'objectif de -15%



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Règlement (UE) 2022/1369 du Conseil du 5 août 2022 relatif à des mesures coordonnées de réduction de la demande de gaz
Objectif: réduction de la demande de gaz à l'échelon national de -15% du 1er août 2021 au 31 mars 2022 par rapport à la moyenne au cours de la période allant du 1er août au 31 mars des 5 années consécutives précédant (2017-2022)

Mesures
volontaires

Approche: Chacun met tout en œuvre pour réduire sa consommation de gaz au cours de la période allant du 1^{er} août 2022 au 31 mars 2023 d'au moins 15 % par rapport à la consommation de gaz moyenne au cours de la période allant du 1^{er} août au 31 mars des cinq années précédentes (2017-2022)

- Etat: Note d'instructions (réduction de la température à 20°C + principes généraux de réduction) → ~10-20% d'économie d'énergie estimée
- Communes: Circulaire les appelant à assumer leurs responsabilités → ~10-20% d'économie d'énergie estimée
- Entreprises: a/ Echanges ciblés avec les gros consommateurs; b/ Engagement volontaire ; c/ Conseil et hotline par la Chambre de Commerce, Chambre des Métiers et Klima Agence → ~20-30% d'économie d'énergie estimée
- Citoyens: Spuercampagne → ~10% d'économie d'énergie estimée

Mesures
obligatoires

Approche

- Prise en compte intégrale des mesures volontaires (aussi rétroactivement)
- Uniquement si nécessaire pour atteindre l'objectif de -15% suite à une évaluation quantitative de la trajectoire (tous les 2 mois) et efforts supplémentaires nécessaires
- Mise en œuvre moyennant RGD sur base des éléments suivants:
 - Etat, Communes, Entreprises et Citoyens: obligation de réduction de la température dans les bâtiments publics, dans le secteur tertiaire et dans le secteur résidentiel (exceptions pour les services essentiels et les personnes vulnérables)
 - Entreprises, Communes, Citoyens: Obligation de réduction de la température des piscines publiques et privées
 - Entreprises: Obligation pour les entreprises ayant une consommation annuelle ≥ 1 GWh/an ou une capacité souscrite ≥ 2 MWh/h de réduire la consommation entre le 1^{er} août 2022 et le 31 mars 2023 d'au moins [X]% par rapport aux 5 années précédentes (« Haircut ») ; Possibilité de réaliser la réduction sur un autre point de consommation (« trading »); ([X] défini en fonction de l'évaluation quantitative)
 - Entreprises: Obligation fuel switch pour les installations existantes

D'après les estimations susmentionnées des potentiels d'économie respectifs, il apparaît que la réduction de 15% peut être atteinte grâce aux mesures volontaires



zesumme spueren **ZESUMMENHALEN**





zesumme spueren
ZESUMMENHALEN



Ech maache mat

Méi Informatiounen zum
Thema Energie spueren op
zesumme-spueren.lu

 **Hotline**
+352 86 902


zesumme-spueren.lu

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Wéi spueren ech Energie doheem?

zesumme spueren
ZESUMMENHALEN

Ech stellen d'Temperatur jee no Raum op 17-20°C.

Ech benotze manner waarmt Waasser.

Ech iwwerpréiwe meng Dauerverbraucher (Frigo, Tifküler, asw).

Ech maache mat zesumme-spueren.lu ☎ +352 86 902

Wéi spueren ech Energie um Büro?

zesumme spueren
ZESUMMENHALEN

Ech reduzéieren d'Belichtung op e Minimum.

Ech stellen d'Heizung op maximal 20°C.

Ech schalten alles aus wat net muss u bleiwen (Computer, Printer, asw).

Ech maache mat zesumme-spueren.lu ☎ +352 86 902

Wéi spueren ech Energie an der Schoul?

zesumme spueren
ZESUMMENHALEN

Ech reduzéieren d'Belichtung op e Minimum.

Ech stellen d'Heizung op maximal 20°C.

Ech stousslëften an evitéieren dauerhaft gekippte Fënsteren.

Ech maache mat zesumme-spueren.lu ☎ +352 86 902

Wéi spueren ech Energie bei der Heizung?

zesumme spueren
ZESUMMENHALEN

Ech entlëfte mäin Heizkierper.

Ech loosse bei der Maintenance en Heizungscheck maachen.

Ech lëften nëmme kuerz a maachen d'Heizung wärend deem aus.

Ech maache mat zesumme-spueren.lu ☎ +352 86 902



The screenshot shows the website interface for 'zesumme spueren ZESUMMENHALEN'. At the top, there is a navigation bar with a logo consisting of two overlapping circles (red and blue) and the text 'zesumme spueren ZESUMMENHALEN'. Below the logo is a horizontal menu with buttons for 'Introduction', 'Actualités', 'Ressources', 'F.A.Q.', 'Boîte à outils', and 'FR'. The main content area features a section titled 'Introduction' with three paragraphs of text. To the right of the text is a large circular image showing a man and a child looking out a window. Below the 'Introduction' section is another section titled 'Actualités' with three sub-buttons: 'Tous les articles', 'Presse', and 'Communiqué'. At the bottom, there are three small images: a man speaking, a graphic with a checkmark, and a group of people. A 'Hotline' icon is also visible in the bottom right corner.

Introduction

La guerre en Ukraine a mis en lumière la forte dépendance énergétique européenne de la Russie. Nous voulons devenir indépendants des énergies fossiles : pour notre liberté, notre sécurité – et pour protéger notre climat. Nous y parviendrons en économisant l'énergie et en développant rapidement les énergies renouvelables.

Le gouvernement a lancé la vaste campagne d'économie d'énergie "Zesumme spueren – Zesummenhalen". L'objectif de la campagne est d'inciter l'ensemble de la société à économiser l'énergie – l'État, les communes, les entreprises et les citoyens.

Chaque kilowattheure d'énergie économisé compte. Tous ensemble, nous pouvons atteindre cet objectif. Dans cet esprit : **Zesumme spueren – Zesummenhalen !**

Actualités

Tous les articles Presse Communiqué

Hotline